

Chères Voultaines, Chers Voultains,

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour votre civisme et votre engagement qui permet actuellement d'endiguer la propagation de ce virus meurtrier.

Le confinement a été respecté, et c'était la seule solution pour limiter la propagation du COVID-19.

Nous allons entrer à partir du 11 mai 2020 dans une période de déconfinement progressif tel que l'a annoncé le Premier Ministre le 19 avril dernier.

Les précisions sur les conditions de ce déconfinement seront apportées par le gouvernement dans les jours à venir, et les Mairies auront la charge de contribuer à leurs applications.

Pour vous aider dans cette démarche, les élus de notre commune ont validé le fait de fournir à chaque habitant un masque de protection homologué grand public « lavable », donc réutilisable.

Nous allons donc procéder à la distribution de ces masques de protection, et pour cela, nous avons besoin d'informations complémentaires sur la quantité nécessaire par foyer.

Ainsi, je vous prie de bien vouloir remplir (lisiblement) le formulaire ci-dessous afin que nous puissions vous fournir la bonne quantité de protections.

Formulaire à déposer dans la boîte (sas de la Mairie) ou dans la boîte aux lettres côté Rhône, avant le 5 mai 2020 pour une distribution aux environs du 11 mai.

L'équipe municipale et Bernard BROTTES, Maire de La Voulte-sur-Rhône

✂.....

**FORMULAIRE A RETOURNER AVEC UNE COPIE DE VOTRE PIECE D'IDENTITE ET/OU
DU LIVRET DE FAMILLE**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse complète :

Résidence principale

Résidence secondaire

Nombre de personnes vivant dans le foyer :

Afin de pouvoir vous communiquer d'autres informations importantes, nous vous proposons si vous le souhaitez de compléter les données ci-dessous :

Adresse e-mail :

Tél portable :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de la Voulte sur Rhône pour information de la population. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Maire de la Voulte sur Rhône. Les données sont conservées pendant 5 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en écrivant par courrier simple à la Mairie de la Voulte sur Rhône. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.